EADM : DES MISES EN CAUSES

Mon billet sur le limogeage de l'éxécutif de L'EADM (1) m'a valu un courrier inhabituel de la part de mes lecteurs.

Il semblerait que cette société (Sem) n'ait pas toujours donné satisfaction aux bénéficiaires de ses services (collectivités) comme en 2016 à La Saline (56730). « Un bilan de 2014 qui sort en 2016 », « le foncier acheté trop cher », des directeurs qui se succèdent, à l'époque le maire, Alain Layec, ne mâchait pas ses mots rapportés par l'Ouest France du 22 février 2016.

La suspicion sur le rôle d'EADM était aussi de mise en 2016 au village de Saint Julien dans la presqu'île de Quiberon où suite à des travaux mal accueillis par la population, un riverain déclarait : « *EADM s'est glissé depuis quelques temps dans les affaires quiberonnaises avec une facilité extraordinaire*« .

Un troisième lien concernant une condamnation d'EADM m'a aussi été transmis. Cette condamnation est consultable ICI.

Il apparait au travers de ces différents documents et du limogeage récent de son exécutif (PDG et Directeur) que la société EADM souffre d'une gestion pour le moins contestable. Le Conseil départemental qui devait se réunir en cette fin de semaine (le 22 ou le 23) ne manquera pas d'apporter des éclaircissements sur la nouvelle direction et le

fonctionnement de la société.

Si vous souhaitez connaître l’implication d’EADM dans les projets de Pont-Scorff, cliquez ICI.

(1) EADM = **E**space **A**ménagement et **D**éveloppement du **M**orbihan – Société d’économie mixte du Morbihan, intervient auprès des collectivités territoriales et des établissements publics dans leurs projets de développement d’équipements et d’aménagements urbains et commerciaux.

Photo : https://www.adeosys.fr/wp-content/uploads/2016/09/EADM-Morbihan